

Communiqué final de l'atelier régional d'appropriation des indicateurs révisés de la COMIFAC par les CNC et les groupes nationaux

L'atelier régional d'appropriation des indicateurs révisés de la COMIFAC par les CNC et les groupes nationaux s'est tenu du 11 au 14 juin 2018 à l'Hôtel la Falaise de Bonanjo à Douala, République du Cameroun.

La rencontre, organisée par la COMIFAC avec l'appui financier de l'Union Européenne et de la FAO, avait pour objectif de renforcer les capacités des Coordinations Nationales COMIFAC (CNC) en vue de s'approprier les indicateurs révisés de la COMIFAC, d'informer les parties prenantes et de recueillir les attentes des pays en matière de renforcement de capacités relatives au projet d'appui à l'élaboration des Directives de suivi des Objectifs de Développement Durable (ODD) relatifs aux forêts.

Elle a connu la participation d'environ 50 personnes représentant les Coordinations Nationales COMIFAC, les Experts OFAC et les Points focaux FRA du Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Rwanda, Sao-Tomé et Principe et Tchad.

Y ont également pris part les représentants les Experts du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC du projet régional GIZ d'appui à la COMIFAC et du CIFOR.

La cérémonie solennelle d'ouverture a été marquée par deux allocutions : celle de Monsieur le Représentant de la Délégation de l'Union Européenne au Cameroun et le discours d'ouverture de Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC.

Dans son mot de circonstance, Monsieur Nick GOETSCHALCKX, Représentant de la Délégation de l'Union Européenne a d'abord remercié les organisateurs de l'atelier de l'avoir invité à cette importante rencontre. Il a ensuite exprimé la préoccupation de la Délégation de l'Union Européenne sur le processus d'institutionnalisation de l'OFAC au sein de la COMIFAC et le travail technique effectué par l'OFAC pour mettre en avant le potentiel des forêts des pays d'Afrique Centrale. Il a noté aussi qu'il faudrait finaliser tous les aspects administratif et politique qui contribueraient à une parfaite institutionnalisation de l'OFAC au sein du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC.

Dans son discours d'ouverture, Monsieur Raymond NDOMBA NGOYE, Secrétaire Exécutif de la COMIFAC a adressé une chaleureuse bienvenue aux participants venus de tous les pays membres de la COMIFAC et les a remercié d'avoir répondu à l'invitation pour prendre part à cet atelier. Il a ensuite rappelé la dynamique de la mise en place de l'OFAC et de son institutionnalisation au sein du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC et l'invitation des ministres de la COMIFAC à la restructuration des groupes nationaux afin que cette institutionnalisation se matérialise autour des CNC. En outre, il a indiqué que c'est dans l'optique de la mission de l'OFAC que les indicateurs de collecte de données de la COMIFAC ont été révisés et

harmonisés au cours d'un atelier et finaliser lors d'une réunion technique restreinte. Enfin, il a également mis un accent sur les objectifs de cet atelier.

Il a été ensuite procédé successivement à la présentation des participants et à la présentation des objectifs de l'atelier sous la modération de Mme Florence PALLA, Coordinatrice du projet RIOFAC d'appui à l'OFAC.

Les participants ont ensuite adopté après amendement l'agenda de l'atelier subdivisé en sept (07) sessions :

- Session 1 : Ouverture des travaux,
- Session 2 : Présentations liminaires sur les processus de collecte de données,
- Session 3 : Présentation des formulaires nationaux des indicateurs de la COMIFAC,
- Session 4 : Méthodologie de collecte et encodage des données,
- Session 5 : Suivi du Plan de convergence et information sur le projet ODD/COMIFAC-FAO,
- Session 6 : Atlas régional COMIFAC sur l'utilisation des terres forestières,
- Session 7 : Analyses thématiques, feuille de route et clôture.

Au terme des présentations et des échanges, les participants ont formulé les recommandations suivantes :

A l'endroit des pays :

- Organiser et structurer les CNC conformément à la résolution du Conseil des Ministres de la COMIFAC de Mars 2018 à Brazzaville ;

A l'endroit de la COMIFAC :

- Adapter le manuel de suivi-évaluation pour prendre en compte le processus harmonisé de collecte des données;
- Mettre en place un cadre de collaboration entre le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC et les Ministères en charge des forêts pour les activités de collecte des données ;
- Produire un argumentaire sur l'état d'utilisation des terres forestières tous les deux ans en prélude aux événements politiques de la COMIFAC ;
- Accompagner les pays à organiser et structurer les CNC conformément à la résolution du Conseil des Ministres de la COMIFAC de Mars 2018 à Brazzaville.

A l'issue de cet atelier, les participants ont remercié le Gouvernement et le peuple camerounais pour l'accueil qui a été réservé aux délégations et pour les facilités qui leur ont été accordées durant leur séjour à Douala.

Fait à Douala, le 14 juin 2018

Les participants